

MM. Nathalie DURAND, Gilles MORGUE, Béatrice CREPISSON, Didier CASSAN, Patrick LEPETIT, Gérard VALLET, Patrice TARDY-JEUNOT, Lilian ROBIN, Gérard ROUSSET, Céline DURAND, Marion DERLON, Myriam PINAZ, Emmanuelle BONNET, Nadège SIBEUD.

Excusé : M. Claude EPARVIER.

Procuration : M. Claude EPARVIER à Mme Nathalie DURAND.

Secrétaire de séance : Gérard VALLET

Approbation du procès verbal rendu du conseil municipal du 16 décembre 2021 : **Votants : 15, Pour : 14, Contre : 1**

1°) Délibérations :

Demande de subvention auprès du Département pour l'éclairage de l'église : La subvention correspond à 40 % du montant HT soit 4 063.53 €.
Votants : 15, Pour : 15

Délibération pour signer une convention portant sur le déploiement d'un câble de fibre optique à l'extérieur des murs ou en façade d'un immeuble. Une convention doit être signée avec certains propriétaires ainsi que pour la commune de MANTHES. Le bâtiment situé 25 chemin de Dieu (appartement Vieira) est concerné.

Votants : 15, Pour : 15

2°) Compte rendu des dossiers en cours :

Débat d'orientation budgétaire : Mme le Maire et M. VALLET ont reçu M. GARA, Conseiller aux Décideurs Locaux de la DGFIP. M. GARA souhaite connaître les projets de la commune pour les prochaines années afin d'avoir une vision détaillée des finances.

Pour l'année 2021, la commune enregistre un déficit d'investissement, et un excédent de fonctionnement plus faible que les années précédentes. Mme le Maire souhaite connaître le sentiment des élus concernant l'imposition. Les élus donnent leur avis à ce sujet. Le débat s'engage sur les dépenses de fonctionnement (hausse des carburants, de l'énergie, des frais sur la VMC et le chauffage de l'école). A noter aussi une panne sur les panneaux photovoltaïques de l'école. Patrick LEPETIT signale la mise en place de la taxe GEMAPI.

Dossier église : M. CASSAN fait un rappel sur le dossier. Le document remis par l'architecte M. FRANCOU circule parmi les membres du conseil municipal.

Dossier cimetière : Les travaux du cimetière (cinérarium) touchent à leur fin, M. MORGUE émet des remarques sur les finitions galets blancs/polienas.

Un règlement de cimetière est en cours d'élaboration, M. CASSAN donne des explications sur le terrain commun, le caveau communal, et l'ossuaire. Compte tenu de la mise à l'ossuaire des restes issus de la reprise des concessions, l'ossuaire est presque complet. M. CASSAN a demandé un devis à l'entreprise BESSET pour réduire les restes.

Centre village : Le marché public a été mis en ligne courant janvier, à ce jour, seul un pli a été déposé, sachant que la remise des offres se termine le 25 février à 12h. EPORA viendra visiter 2 maisons du centre village, le 1^{er} mars. Mme Céline DURAND demande des informations sur l'avancement du dossier HAASE, Mme le Maire répond que pour l'instant nous n'avons pas reçu de réponse à ce jour.

Prieuré : Les services de la communauté de communes travaillent toujours sur la préparation de la convention.

Ressources humaines : Mme le Maire demande au conseil municipal de se réfléchir sur les embauches éventuelles de 2 agents qui sont actuellement en CDD. Mme SIBEUD demande des renseignements concernant la régularité des contrats à durée déterminée. Les contrats à durée déterminée sont autorisés pour les communes de - 1 000 habitants, et sont rédigés sous couvert du centre de gestion de la Drôme.

Mme le Maire fait part au conseil municipal de l'arrêt maladie de M. GLINEL pour une durée de 3 semaines.

3°) Préparation élections :

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril de 8 h à 19 h, les élections législatives les 12 et 19 juin. Le bureau de vote se tiendra en Mairie. 4 créneaux sont proposés. Les élus font part de leurs dispositions, un tableau sera transmis par mail.

4°) Présentation du dossier de méthanisation :

M. Gilles MORGUE donne des explications sur le maillage du gaz qui va passer sur la commune. M. Gérard VALLET précise, que pour l'instant, la rentabilité n'est pas intéressante, et de plus le SDED n'a pas la délégation de service public pour l'instant.

5°) Questions diverses :

APPMA : la société de pêche souhaite désenvaser le lac, soit par aspiration, soit en asséchant le petit lac. Il faudra contacter la police de l'eau, l'agence de l'eau, l'ONEMA, la communauté de communes, la commune. L'APPMA souhaite participer à la journée citoyenne pour le nettoyage de la commune, pour le nettoyage des rivières. Après réflexion, le Conseil municipal organisera la journée citoyenne : samedi 9 avril à 8 h 30, rendez-vous au local de l'ACCA. (informations à faire panneau-pocket + distribution postale)

Commission travaux et voirie : le devis CHEVAL toujours en attente pour la réfection de plusieurs voies secteur grange neuve et chemin du moulin, la commission voirie se réunira mercredi 2 mars à 18 h. Lilian ROBIN demande si des travaux sont prévus pour réhabiliter le chemin du lac. Les travaux pourront se faire en interne avec les services techniques de la commune.

Réunion marchés au village : Réunion entre les communes de la Valloire pour organiser les marchés sur la Valloire, ainsi il a été décidé que MORAS EN VALLOIRE organisera un marché le 1^{er} vendredi du mois, SAINT SORLIN EN VALLOIRE le 2^{ème} vendredi du mois, LENS-LESTANG le 3^{ème} vendredi du mois, EPINOUBE le 4^{ème} vendredi du mois, LAPEYROUSE MORNAY conserve le jeudi matin, MANTHES le samedi matin.

Réunion eau de ruissellement : M. Didier CASSAN souhaite organiser une réunion publique sur les eaux des polemards. La discussion s'engage entre les élus. Après réflexion, une réunion en Mairie avec les administrés concernés semble plus appropriée.

Communication manifestations : Mme Nadège SIBEUD demande si elle peut communiquer la matinée saucisses au choux sur panneau pocket.

Parrainage : Lilian ROBIN demande si Mme le Maire parraine un candidat à l'élection présidentielle. Mme le Maire répond qu'elle ne donnera aucun parrainage.

Lame sur le tracteur : l'installation a été effectuée, et dorénavant c'est, M. Patrice TARDY-JEUNOT qui assurera le déneigement.

La séance est levée à 23 h 45.